



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 17 mars 2022

Question n° 5 de M. Roland Philippoz, déposée le 2 juin 2021 « Un nouveau nom pour la Place du Nord ? »

Rappel

« Les adresses Rue du Nord et Place du Nord, lieux contigus du quartier du Vallon, ne vont pas sans poser de problèmes aux facteurs et autres livreurs, mais surtout aux habitants de ce quartier qui trop souvent ne retrouvent pas leur courrier et leurs colis ».

Préambule

La Municipalité a mis en place en 2019 une stratégie en vue de visibiliser les femmes dans l'espace public. Concrètement, elle a inauguré la place du 14-Juin, publié le livre « 100 femmes qui ont fait Lausanne » et posé plusieurs plaques commémoratives afin rendre hommage aux femmes qui ont marqué la ville.

La Municipalité a décidé en février 2022 d'intensifier sa démarche, en nommant ou renommant 30 rues ou lieux publics lausannois du nom d'une personnalité féminine d'ici 2026. La Ville va travailler sur deux axes complémentaires, soit :

- nommer des lieux actuellement dépourvus de noms et ;
- changer le nom d'espaces publics existants, qui font l'objet de « doublons », comme une place et une rue portant le même nom, afin de supprimer des ambiguïtés et de faciliter notamment l'acheminement du courrier, tout en mettant à l'honneur, et au cœur de la ville, des personnalités féminines ; il a été décidé de répondre en priorité aux demandes citoyennes.

Ainsi, la Ville va baptiser d'ici 2023 deux lieux actuellement dépourvus de noms, soit le parc public sis au sud du quartier des Fiches Nord, comme suggéré par l'Association des habitantes et habitants du quartier, et celui faisant l'angle entre l'avenue Jean-Daniel-Abram-Davel et la rue du Valentin.

D'autres actions suivront dès 2023, avec notamment l'attribution d'un autre nom à un tronçon du chemin de Bérée, à la place du Nord ou encore à l'avenue Louis-Agassiz, ce qui permet à la Municipalité de répondre à des demandes émises par des citoyennes et des citoyens ou par le Conseil communal.

Le processus mis en place prévoit d'instaurer un comité consultatif, qui coordonnera le projet dans sa globalité et intégrera les différentes parties prenantes. La population concernée sera bien entendu, sollicitée à chaque fois, notamment par le biais des associations de quartiers.

La Municipalité est heureuse de pouvoir répondre ainsi à la demande de personnes domiciliées à des places et rues portant le même nom et qui en subissent les conséquences indésirables (réception d'un colis sur deux, etc.), comme c'est le cas à la place et la rue du Nord, ce qui pose problèmes non seulement aux riveraines et riverains mais aussi aux personnes chargées de délivrer lettres, colis, biens et services.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : Dans son objectif de renommer des places lausannoises, la Municipalité a-t-elle pensé le faire pour la Place du Nord ?

La demande du postulant s'inscrit dans la stratégie développée par la Municipalité en vue d'améliorer la visibilité des femmes dans l'espace public afin de rendre la ville plus inclusive ; comme indiqué en préambule, la Municipalité a décidé de renommer la Place du Nord et de répondre ainsi à la demande des habitantes et habitants afin de supprimer toute ambiguïté avec son doublon, la Rue du Nord.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de M. Roland Philippoz.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 17 mars 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

